DLP 19-9-94003645

Avertissements agricoles ®

Publication périodique

EDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 5 — 16 MARS 1989

COLZA	: Attention aux Méligèthes.
CEREALES A PAILLE	: SURVEILLEZ les semis précoces.
TOURNESOL	: Note nationale "Désherbage".

- C O L Z A -

Les cultures s'échelonnent entre le stade E (boutons séparés) pour les parcelles très en avance d'Indre et Loire au stade D_1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles) pour les parcelles les plus tardives.

MELIGETHES :

* Des captures sont enregistrées depuis quelques jours dans l'Indre et Loire (secteur de Reugny) et à l'Est du Loiret (Gy les Nonnains).

---> SURVEILLEZ vos parcelles car les plantes atteignent les stades sensibles (D_1 "boutons accolés cachés" et D_2 "boutons accolés dégagés").

Rappelons que les seuils de traitement sont :

- 1 insecte par inflorescence jusqu'au stade D_1,
- 2 à 3 insectes par inflorescence aux stades D_2 - E,
- PLUS de dégâts à partir de la floraison.

CHARANCON DE LA TIGE :

* Toujours des vols, en Champagne Berrichonne du Cher (secteurs de Bourges, de Villequiers) et dans le Loiret (secteur de Montargis).

* Cependant, certaines cultures ont atteint le stade "tige 20 cm" (région de Montargis -45-, de St Cyr sur Loire -37-) marquant la fin de sensibilité de la culture au Charançon de la tige.

---> Pour les zones mentionnées dans le bulletin N° 4 du 9 Mars, les interventions ont dû être effectuées.

BARIS :

* On note de faibles captures. Dans l'état actuel des choses, aucune lutte n'est à envisager.

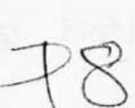
- C E R E A L E S   A   P A I L L E -

Les cultures s'échelonnent du stade "Epi 1 cm" pour les plus précoces au stade "fin tallage".

SEMIS DE CEREALES DE PRINTEMPS : Surveillez les limaces

Abonnement annuel : 170 F Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes à envoyer à l'adresse ci-dessous

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24



EDITION DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)

78

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N 530 AD

SUR BLE :

⟶ En cas de forte attaque de Piétin-verse (5 à 10 % de pieds touchés sur l'avant dernière gaine), **SITUATION TRES RARE**, il est souhaitable d'intervenir dans les jours à venir avec un produit efficace sur Piétin-verse résistant. Dans les autres cas, attendre les stades "1 ou 2 noeuds" en **SURVEILLANT** la progression des maladies (Septoriose, Oïdium, Rouilles).

* Un cas de Rouille jaune a été signalé dans la région de Trancrainville (28).

SUR ORGE :

* L'Oïdium est toujours présent ainsi que l'Helminthosporiose. Premiers symptômes de Rynchosporiose observés en Eure et Loir.

- T O U R N E S O L -

LE DESHERBAGE DU TOURNESOL :

Cette culture est très sensible à la concurrence des mauvaises herbes en début de végétation, jusqu'au stade "5-6 paires de feuilles". Pendant une période de 30 à 40 jours, elle doit être protégée par un traitement herbicide.

Seule une intervention de pré-semis et/ou de post-semis prélevée permet de contrôler les dicotylédones. Après la levée de la culture, aucune possibilité de rattrapage n'est envisageable mis à part le binage. Le programme de désherbage doit donc être soigneusement choisi en fonction des dicotylédones qui risquent d'apparaître dans la parcelle. D'une manière générale, c'est un programme à base d'un herbicide de pré-semis suivi d'une spécialité de post-semis prélevée qui permet d'obtenir une efficacité régulière et d'un bon niveau sur un large éventail de dicotylédones.

Ce type de programme permet également de mieux s'affranchir des périodes de sécheresse survenant après le semis qui peuvent handicaper les herbicides de post-semis prélevée.

Par contre, les graminées peuvent être détruites en post-levée, en plus des possibilités offertes en pré-semis et en post-semis prélevée.

LES TROIS EPOQUES D'APPLICATION :

- Pré-semis avec incorporation :

L'incorporation des produits doit être faite sur 6 à 8 cm de profondeur, dans les 24 heures pour la trifluraline (nombreuses spécialités) et dans les 7 jours pour le PROWL.

L'AVADEX et l'AVADEX BW à 3,5 l/ha sont à réserver aux terres infestées de folles-avoines.

DUELOR doit être utilisé de préférence en pré-semis afin d'avoir une efficacité optimale.

La firme préconise l'emploi d'ORCAL dans le cadre d'une succession de spécialités : ORCAL 2,5 kg/HA (pré-semis) puis RACER ME 2 l/ha (post-semis prélevée) ou ORCAL 2,5 kg/ha (pré-semis) puis CHALLENGE 600 3,5 l/ha (post-semis prélevée).

- Post-semis prélevée :

En règle générale, l'application des herbicides doit être effectuée le plus tôt possible après le semis.

Le linuron doit être appliqué dans les 48 heures après le semis. Son efficacité est liée à de bonnes conditions de pluviométrie après traitement. Il est phytotoxique, notamment en sols légers, lorsqu'il migre par lessivage, après de fortes précipitations, jusqu'aux racines de la culture.

Le RONSTAR peut provoquer des brûlures sur cotylédons et premières paires de feuilles s'il est projeté mécaniquement par des gouttes d'eau de pluies violentes après une période de sécheresse. Le RONSTAR peut s'employer en prélevée en association avec le LEGURAME ou dans le cadre d'une succession incluant, en pré-semis, la trifluraline à 1200 g de m.a./ha ou DUELOR à 2,2 l/ha.

La nouvelle formulation du RACER (micro-encapsulée) présente une meilleure sélectivité ainsi qu'un risque amoindri pour les cultures voisines par rapport à

l'ancienne formulation. Le rinçage du pulvérisateur est lui aussi facilité. Ce produit doit cependant être appliqué dans les conditions prescrites par la firme : pression maximum du pulvérisateur à 2,5 kg ; utilisation de buses à fente ; abaisser la rampe le plus possible ; traitement par temps calme, sans vent, pour éviter une éventuelle dérive ; nettoyage soigné du pulvérisateur après traitement et avant séchage du produit sur les parois.

Le CHALLENGE 600 s'est révélé très sélectif de la culture. Cette spécialité doit s'employer avant tout en prélevée. Cependant, la firme précise qu'en cas de conditions difficiles au semis, il est possible d'utiliser CHALLENGE 600 jusqu'à la levée du tournesol (stade cotylédons). C'est un herbicide à utiliser de préférence dans le cadre d'un programme incluant une spécialité de pré-semis (TREFALN, DUELOR, PROWL...) afin d'avoir un contrôle des dicotylédones qui soit le plus étendu possible.

- Post-levée :

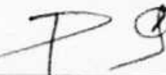
Les seuls produits utilisables à cette époque sont des anti-graminées spécifiques efficaces par voie foliaire.

PRODUITS	GRAMINEES ANNUELLES	GRAMINEES VIVACES
FERVIN	1 kg/ha + huile	1,5 kg/ha + huile
FERVINAL	1,5 l/ha + huile	3 l/ha + huile
FUSILADE X2	0,75 l/ha + AGRAL	1,5 l/ha + AGRAL
GALLAN T	1 l/ha	2 l/ha
TARGA	1,25 l/ha + huile	3 l/ha + huile

Les conditions d'emploi de FERVIN et FERVINAL doivent être respectées pour avoir une efficacité maximale : application le soir, par lumière pas trop intense et par température douce.

EFFICACITES DES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE DESHERBAGE DU TOURNESOL ETUDIES PAR LE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

PRE SEMIS INCORPORE	POST SEMIS PRELEVEE	AMARANTHE REFLECHIE	CHENOPODE BLANC	LINAIRE BATARDE	LISERON DES CHAMPS	MATRICAIRE CHAMOMILLE	MERCURIALE	MORELLE NOIRE	MOURON DES CHAMPS	MOUTARDE	RAVENELLE	RENOUEE LISERON	RENOUEE DES OISEAUX	RENOUEE PERSICAIRE	STELLAIRE	VERONIQUE DE PERSE
TREFLAN 2.5L/ha	puis Linuron 500g m.a/ha	S	S	M	S	R	R		S	R	R	S	S	R	S	S
	ou CHALLENGE 600 3.5L/ha	S	S			S	M	R	S	M		S	S	S		S
	ou RACER ME 2L/ha	S	S	S	S	S	M	S	S	S	S	S	S	M	S	S
PROWL 4L/ha	puis RACER ME 2L/ha	S	S	S	S	S	M	S	S	S		S	S		S	S
DUELOR 2.2L/ha	puis RACER ME 2L/ha	S	S	S	R	S	M		S	S	S	S	S		S	S
	DUELOR 2.2L/ha + RACER ME 2L/ha	S	S			S	M	M	S	S		R	M	M		S
	RACER ME 3L/ha	S	S	S	M	S	S	S	S	S	S	M	S	R	S	S
	CHALLENGE 600 4.5L/ha	M	S	M	R	S	R	R	S	M		M	R	M	S	S
	LEGURAME 3kg/ha + RONSTAR 3L/ha		S	S	S	M	S		S	M	M	M.	S	S	R	S
ORCAL 5kg/ha			S	S	R	R	R		S	R		M	M	M	M	S

S:sensible M:moyen ou irrégulier R:résistant ◘:manque d'information 

→

ORCAL SCHERING.

↳ Ethalfluraline + monolinuron (ancienn^t le SONALAN M)

2 kg 5 en presemis incorporé.